

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 20 janvier 2022**

D04_200122

L'an deux mil vingt-deux, le vingt janvier à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, au moyen d'une visioconférence, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Point à l'ordre du jour : Désignation de 8 élus étudiants pour siéger à la Commission pédagogique (4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants)

Président de séance : David DECHENAUD

Membres présents : Virgile CHASSAGNON, Pascale HOFFMANN, Thierry KLEIN, Catherine ORSINI-SAILLET, Zineb SIMEU-ABAZI, Jean BRETON, Gwenaël DELAVAL, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Cédric LAURENT, Marie-Carmen MOLINA, Sandrine CHAIX, Stéphane JULIOT, Moira BIAUX, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Pierre FERNANDES DA COSTA, Enzo GILLET, Nicolas HOGREL, Charles-Antoine JOURNET, Amaury PELLOUX-GERVAIS, Maximilien ROBSON, Mathis SION, Emma VASSAL, Adèle FABRE, Emile HEYBERGER.

Membres représentés : Véronique MOLINARI (procuration à Catherine ORSINI-SAILLET), Frédéric NOEL (procuration à Virginie ZAMPA), Alma BENECH (procuration à Enzo GILLET), Emeraude KABARE (procuration à Pierre FERNANDES DA COSTA), Amina OUMEDDOUR (procuration à Séverin CONSTANT-MARMILLON), Fanny COULOMB (procuration à Laurence VIANES), Emmy MARC (procuration à Mathis SION).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Les candidatures pour siéger à la Commission pédagogique sont soumises au vote : Anthony YOUSSEF en tant que titulaire et Emma VASSAL en tant que sa suppléante, Adèle FABRE en tant que titulaire et Moira BIAUX en tant que sa suppléante, Manon BOURET en tant que titulaire et Noémie DUTILLEUL en tant que sa suppléante, Chloé THEVENIEAU en tant que titulaire et Enzo GILLET en tant que son suppléant.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	29
Membres représentés	7
Nombre de votants	36
Voix favorables	31
Voix défavorables	2
Abstentions ou refus de prendre part au vote	3

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la désignation d'Anthony YOUSSEF, Adèle FABRE, Manon BOURET et Chloé THEVENIEAU en tant que membres titulaires de la Commission pédagogique, et d'Emma VASSAL, Moira BIAUX, Noémie DUTILLEUL et Enzo GILLET en tant que leurs suppléants respectifs.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 28 janvier 2022

Le Vice-président chargé de la formation



David DECHENAUD

Publié le : 03/02/2022

Transmis au Rectorat le : 03/02/2022

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D04_200122**

VICE-PRESIDENCE FORMATION ET VIE ÉTUDIANTE

COMMISSION PÉDAGOGIQUE

Composition

La Commission pédagogique est composée de :

- 2 représentants enseignants ou enseignants-chercheurs de chacun des quatre grands secteurs disciplinaires, et, dans la mesure du possible, de composantes académiques différentes
- 4 étudiants titulaires et 4 étudiants suppléants
- 2 personnels BIATSS

Présidence

La Commission pédagogique est présidée par le Vice-président Formation et Vie étudiante ou son représentant selon les thématiques traitées.

Attributions

La Commission pédagogique de la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) a pour vocation de mener des réflexions sur les thématiques définies ci-dessous et d'en présenter les résultats devant la CFVU.

- Évolution de l'offre de formation et accréditation : fixation des critères et analyse des demandes
- Évaluation (réflexion autour de la méthodologie et de l'analyse des retours)
- Évolution des modalités de contrôle des connaissances
- Évolution de dispositifs existants
- Convention avec des partenaires externes
- Mise en place de dispositifs particuliers
- Réflexion autour du référentiel enseignant (notamment autour de la reconnaissance des enseignements numériques)
- Analyse des appels à projet de la Vice-présidence Formation et Vie étudiante

Mode de fonctionnement

La Commission pédagogique est réunie à l'initiative de son président. Elle convie à ses travaux en réunion les Directeurs généraux délégués et directeurs de la Formation, et toute personne dont elle juge la présence utile selon les points traités.